

Image not found or type unknown



Travaux ravalement de façade

Par **Gabout**, le **08/03/2011** à **19:08**

Bonjour, L'immeuble dans lequel nous vivons est actuellement en travaux. En effet, une opération de ravalement de la façade est en cours. La durée des travaux prévues est dite "d'environ un mois". Cependant, notre appartement ne dispose que de trois fenêtres donnant sur la rue. Ces trois fenêtres et les trois volets ont été condamnés. Nous vivons donc actuellement dans le noir, sans aucune aération possible de l'appartement. L'agence immobilière à laquelle nous louons notre bien n'a dit avoir aucun recours. A t-on le droit à une réduction du loyer pour les contraintes importantes qu'occasionnent ces travaux ? Si oui, quelles sont les démarches à faire pour l'obtenir ? Dans l'attente d'une réponse de votre part, Cordialement

Par **mimi493**, le **08/03/2011** à **21:17**

uniquement si les travaux durent plus de 40 jours